

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **12 (1876)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

15 Avril 1876.

12^e année.

N^o 8.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La critique historique à l'école primaire. — Les cahiers à l'école primaire.
— Correspondance. La fête de Morat. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Anecdote scolaire.

La critique historique à l'école primaire.

(Réponse au Bulletin de l'association internationale des travailleurs du Locle et à un article de M. Rumbert dans la Gazette de Lausanne.)

Auguste vérité, achève de descendre.
VOLTAIRE.

On se rappelle que le Comité central de la Société des instituteurs réuni à Fribourg, le 10 octobre dernier, a cru devoir mettre au nombre des trois questions dont aura à s'occuper le prochain congrès de Fribourg (août 1876), la question suivante :

L'enseignement historique qui se donne à l'école primaire doit-il tenir compte des données de la critique, et, au cas affirmatif, comment faudrait-il le faire pour concilier les exigences de la vérité historique avec celles du patriotisme d'une part, et de l'autre, avec la candeur et le sentiment moral du jeune âge ?

Cette question si simple a eu le secret d'agacer les nerfs délicats de certain rédacteur de l'Internationale. Se posant en farouche champion de la vérité, cet adversaire aussi *loyal* que *courtois* déclare y voir, de la part des instituteurs, l'intention *de continuer à falsifier l'histoire, et de donner seulement une forme plus raffinée à cette falsification, en conciliant les exigences de la vérité avec celles d'un chauvinisme menteur*. Et non content de ces insinuations toutes fraternelles, le rédacteur précité en prend occasion de tomber du même coup sur l'*histoire sainte*, qu'il appelle (par respect sans doute pour la vérité historique qu'il affecte de vénérer) *un amas de fables grossières et immorales*.

L'histoire sainte n'était, pas le moins du monde, en cause dans la question posée par notre Société. Mais puisque notre contradicteur a cru devoir en entretenir son public, sans doute pour en faire un nouveau grief aux instituteurs qui donnent cet enseignement, qu'il nous permette de lui dire qu'on est mal venu à parler *de falsification de l'histoire* quand on taxe l'histoire sainte d'*amas de fables grossières et immorales*.

Les libres penseurs les plus hostiles à toute révélation comme à tout enseignement religieux, ont trouvé dans la Bible des récits admirables, et des pédagogues, qu'on ne peut suspecter d'orthodoxie, déclaraient encore dernièrement dans les *Freien pädagogischen Blätter* de Vienne, une des feuilles scolaires les plus *avancées* de l'Allemagne, que *rien ne pouvait remplacer pour l'enseignement de la morale certaines pages de l'Ancien Testament*.

Quand quelqu'un s'exprime avec tant de sans façon que le font nos contradicteurs, concernant l'histoire sainte, on ne peut naturellement en attendre un jugement plus éclairé, plus équitable en ce qui touche l'histoire nationale que vise seule notre question. Ce que nous appelons avec tous les peuples civilisés, anciens et modernes, Patrie, patriotisme, ces Messieurs de la Fédération, eux le nomment chauvinisme, c'est-à-dire une exaltation ridicule et, pis que ça, une niaiserie. C'est pour cette niaiserie que nos ancêtres ont lutté pendant des siècles, c'est pour cette niaiserie qu'ils ont donné leur sang. La bataille de Morat comme celle de Grandson et de Saint-Jacques ont été livrées pour cette chimère. Rien d'étonnant dès lors que ces messieurs ne puissent absolument pas comprendre que

tout en disant la vérité et rien que la vérité, on puisse et doive le faire de manière à ne pas détruire le patriotisme, c'est-à-dire le sentiment sacré qui a fait de la Suisse ce qu'elle est, une terre libre, indépendante et dont la conservation dans les cœurs de la jeunesse peut seule assurer l'existence et le salut dans l'avenir, les Etats se conservant, comme dit éloquemment Salluste dans son histoire de la conjuration de Catilina, *par le maintien des principes qui ont présidé à leur fondation* (1). S'il y a ici des falsificateurs de l'histoire, on voit que n'est pas chez les instituteurs qu'il faut les chercher, mais chez ceux qui les accusent de falsification intentionnelle.

« Par critique historique, on entend, dit encore le rédacteur auquel nous répondons, l'étude scrupuleuse qui a été faite de nos jours de l'amas énorme de légendes et de mensonges que nous ont transmis les siècles anciens, dans le but de distinguer le vrai du faux. La critique historique est donc dans le domaine de l'histoire la recherche de la vérité. »

La recherche de la vérité, oui. Mais de la recherche à la possession il y a une distance que semble totalement perdre de vue le savant international. Prenons un exemple. La critique historique, par la plume du savant lucernois, Eutychès Kopp, l'un des conseillers d'Etat du régime de 1841, ne s'est pas contentée de démolir Tell, le Grütli, en un mot toute la légende relative à l'origine de la Confédération; elle a essayé de prouver que les Suisses étaient des rebelles, les violateurs téméraires du droit divin de l'Autriche. Dirait-on que la critique historique, *qui est la recherche de la vérité*, est arrivée à la pleine possession de cette vérité et qu'il faut enseigner cela aux enfants? La critique historique est très loin, d'ailleurs, d'être toujours d'accord avec elle-même. Ce que la critique d'un savant nie, celle d'un autre le maintient. Parce qu'un savant amoureux de nouveauté ou de bruit plutôt que de vérité (cela se voit tous les jours), sera parvenu à jeter quelque doute sur un fait ou à mettre en question quelque personnage historique, Winkelried par exemple, s'ensuit-il que le fait est faux, le personnage mensonger, et convient-il sans plus de façon, d'enseigner cela à la jeunesse avant la complète élucidation des faits?

(1) Imperium facile his artibus retinetur quibus initio partum est. Catilina II.

L'énorme amas de légendes et de mensonges que nous *ont transmis* les siècles anciens, selon notre contradicteur (qui confond ici deux choses complètement distinctes : le mensonge et la légende), se réduit en définitive pour l'histoire nationale à un nombre de faits assez restreint dont les principaux concernent les origines de la Suisse, la présence de Rodolphe d'Erlach à la bataille de Laupen, le trait de Winkelried, le comte de Werdenberg, la participation d'Ital Reding au massacre de Greiffensée, Uoli Rottach. Mais sur ces points, combien en est-il où la critique soit arrivée à une possession pleine et entière de la vérité historique ?

Dernièrement encore, un savant allemand, naturalisé suisse, a cru devoir s'attaquer au caractère moral, religieux et patriotique de Nicolas de Flue, le pacificateur de la Suisse, en appliquant à l'histoire du grand solitaire les procédés critiques qui conviendraient peut-être à l'appréciation d'un des coryphées ultramontains du XIX^e siècle, et en transportant dans le passé les passions et les vues de l'âge présent ? Parce que la critique historique, sous la plume d'un de ses interprètes, s'est ingéniée à dépouiller une des plus belles figures de notre histoire, de tout ce qui en a fait jusqu'ici la grandeur, l'éclat et la gloire, faudrait-il sans examen ultérieur de la question, sans tenir compte de toutes les controverses que ne peut manquer de soulever un tel sujet, se hâter de proclamer l'indignité de ce serviteur de Dieu, de l'Humanité, de la Patrie ?

Que la légende se soit emparée des faits et gestes de Nicolas de Flue comme de bien d'autres événements de notre histoire, personne ne songe à le contester. Mais qui ne sait aussi que la légende, que notre contradicteur semble, comme nous l'avons dit, confondre avec l'imposture, n'est le plus souvent qu'une expression poétique et populaire d'une vérité, d'un fait historique, et que la science de l'historiographe consiste non à faire fi de la légende, mais à dégager le fond vrai, des voiles plus ou moins poétiques et transparents qui le recouvrent ?

Mais nous en avons assez dit pour l'intelligence et la justification de la question posée pour le congrès de Fribourg. Personne plus que celui qui trace ces lignes n'est passionné pour la vérité, et il est peu d'hommes qui lui aient fait plus de sacrifices dans leur vie.

Mais l'histoire racontée aux enfants (et il ne s'agit pas d'autre chose dans la question posée) ne sera jamais, quoi qu'en disent les contradicteurs, identique à celle qu'on peut dérouler sans voile aux auditeurs d'un certain âge et d'une certaine culture, en se conformant à cette belle pensée de Cicéron dans son livre de l'orateur : « l'histoire ne doit jamais être assez osée pour parler contre la » vérité, et elle doit l'être toujours assez pour ne rien cacher de » ce qui est la vérité (1).

Ces dernières paroles peuvent servir de transition à la réponse que nous avons à faire encore à un article de la *Gazette de Lausanne*, signé de M. Eugène Rambert, professeur à l'école polytechnique et l'un de nos littérateurs les plus distingués. Aussi ses jugements sont-ils, à notre sens, d'un littérateur plutôt que d'un pédagogue et d'un historien. Parlant de la question mise à l'étude par le Comité central de la Société des instituteurs, notre éminent collègue de Zurich déclare qu'il n'y pas de terme moyen propre à concilier les exigences de la vérité historique et celles du patriotisme. Il oublie seulement de nous apprendre quand et comment la critique historique sera censée avoir dit son dernier mot. En second lieu, il ne nous dit pas non plus ce qu'il faut faire quand la question est controversée, douteuse, et qu'il est impossible d'initier les enfants à tous les détails d'une dialectique aussi subtile et aussi raffinée que l'est souvent aujourd'hui la critique historique. « La seule solution possible, dit le littérateur vaudois, est celle de » M. Vulliémin qui consiste à ne rien dire que la vérité, mais à la » dire tout entière. » M. Rambert a-t-il bien lu l'histoire de M. Vulliémin ? On serait tenté d'en douter en voyant que M. Vulliémin *n'ose pas* trancher la question de savoir si la bataille de Diviko a été livrée sur les bords du Léman, alors que la critique historique est sur ce point si décisive et ses interprètes unanimes à la placer sur les bords de la Garonne.

Il y a bien d'autres exemples de ce genre dans le livre du vénérable auteur de l'Histoire de la Confédération. M. Rambert ne les a pas vus ou n'a pas voulu les voir. Il trouve le livre de M. Vulliémin plus *poétique* et plus savant que ceux de Zschokke et Daguet. Ce rappro-

(1) Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia (Cicero, de Oratore II, 15.)

chement de Zschokke et de Daguet, c'est-à-dire d'une histoire populaire parue en 1820 et d'un livre publié en 1865 après l'étude sérieuse des publications parues de 1820 à 1865, est-il bien à sa place et conforme à ces données de rigoureuse vérité historique que l'on professe à si haute voix? M. Rambert n'a pas pris garde davantage aux dix années qui séparent le livre de M. Vulliemin de celui de M. Daguet. La septième édition de son livre que prépare ce dernier montrera le chemin qu'a fait pendant cette période décennale la critique historique et fournira aussi à l'auteur plus d'une occasion de prouver combien l'engouement pour certaines œuvres et certaines personnes peut nuire à la recherche et à l'expression de la vérité historique, même chez ceux qui s'en proclament les intraitables champions.

A. DAGUET.



Les cahiers à l'école primaire.

Les *cahiers*, on le sait, sont indispensables dans les classes. Pour ceux-mêmes qui s'écrient : *Vive l'ardoise ! Foin du papier !* les cahiers seront, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, — tôt ou tard reconnus nécessaires.

Mais comment doivent être tenus ces cahiers? quel doit en être le nombre? pour quelles branches de l'enseignement convient-il de les adopter? voilà tout autant de questions sur lesquelles plus d'une divergence d'opinion se fait encore sentir.

Quant à nous, nous estimons que ce n'est pas dans la multiplicité des cahiers que réside le vrai progrès d'une école. Et les splendides cahiers, bien enjolivés, bien enguirlandés, — pas plus que les beaux habits, pas plus que les brillants atours, — ne serviront jamais de critérium aux examinateurs d'un établissement scolaire. Au reste, on l'a dit avant nous : en habit de fête, on juge mal de l'ouvrier; il faut le voir au travail de tous les jours. A l'œuvre on connaît l'artisan. »

Mais si le trop grand nombre de cahiers nuit à l'école, si les enjolivures, les superbes cahiers au net ne sont plus de mode aujourd'hui, que faut-il en fin de compte?

La réponse est simple et courte. A notre avis, un *cahier unique*, tel qu'il est adopté par nos voisins les Français, est bien suffisant. A lui seul, ce cahier unique ou *cahier-journal* remplace, non-seulement le cahier brouillon, mais encore le cahier de dictée; — de composition; — de

grammaire; — d'analyse; — d'homonymes et de synonymes; — de signification de mots; — d'écriture anglaise; — d'écriture ronde et bâtarde; — de calcul; — de géométrie; — de visite, etc., etc! On le voit, toute cette kyrielle de cahiers n'est qu'un lourd bagage littéraire, propre à éblouir les yeux du premier venu et surtout à jeter le désordre et la confusion dans l'esprit de l'enfant, et conséquemment un dégoût précoce de l'étude. Et puis, quand après beaucoup de peines, il est parvenu à écrire tout cela, l'élève a-t-il réellement meublé son intelligence de connaissances utiles et durables?

Franchement, nous ne le pensons pas. Bien plus, que de temps perdu dans la tenue de tous ces cahiers! Que de reproductions fausses et erronées! Que de fautes transcrites de cahier en cahier! Et la main de l'enfant, habituée à écrire à la vapeur, la main de l'enfant se formera-t-elle à une belle écriture courante? Pas le moins du monde. Et pourtant, il faut habituer l'enfant à faire les choses telles qu'elles se présenteront plus tard.

Donc, limitons avant tout le nombre des cahiers dans nos classes, et supprimons tout ce qui n'est pas sérieusement utile. A part les cahiers de dessin et de comptabilité, qui réclameront toujours leur place indépendante, un seul cahier, comme nous l'avons dit, suffit. Quant aux *cours écrits*, nous les abandonnerons complètement. D'ailleurs, les traités sur toutes les branches du programme ne manquent pas. Pourquoi alors perdre un temps précieux à transcrire des pages dont la majeure partie sont maculées, chiffonnées, le tout, devenant à la fin de quelques années, la pâture des souris et des rats? Est-ce que par hasard l'invention de l'imprimerie ne serait plus une bonne chose? Donc, à dire vrai, la tenue des cours en question n'est pas autre chose qu'un véritable anachronisme.

Quant au *cahier unique* ou *journalier*, voici comment il convient de le tenir.

Jour par jour, l'élève y écrit tous ses devoirs. Tous les matins, il consigne en tête le nom du jour, la date du mois, et l'année. Viennent ensuite les différents exercices de la journée. Chaque leçon est séparée de la précédente par un trait. A droite du cahier, est réservée une marge, où le maître annoté ses corrections; à gauche, se trouve indiqué le sujet de chaque leçon. A la fin du cahier est un répertoire où, d'un coup-d'œil, instituteur et élève trouvent les matières qu'ils désirent revoir.

On le conçoit aisément, rien n'est plus facile que la rédaction de ce cahier. Ici, tout doit être fait avec soin. Point d'écriture indéchiffrable, comme c'est l'habitude dans les cahiers de devoirs, et, en échange, rien non plus d'endimanché, comme c'est le cas pour les devoirs mis au net. Tout doit être soigné, propre et exact. C'est le travail du premier jet, mais c'est aussi l'école telle qu'elle est en réalité. A l'inspection seule de ce cahier, les examinateurs peuvent juger rigoureusement de la valeur d'une classe. Les expositions scolaires mêmes devraient, en première ligne, renfermer le cahier dont nous parlons.

C'est ainsi que se contractent les habitudes d'ordre et de propreté. C'est

de la sorte aussi que le temps se gagne, et qu'on l'emploie tantôt aux exercices de conversation, tantôt aux autres leçons orales, véritables développements intellectuels. Voilà le vrai travail, voilà aussi l'école, telle qu'elle doit être.

A. PERRIARD, inst.



CORRESPONDANCE.

LE POÈME DE MORAT.

A la première réunion du Comité de la Fête de Morat à Berne, M. Moïse Vautier, conseiller d'Etat de Genève, a exprimé le vœu qu'une place fût donnée dans la Fête à la déclamation du beau poème de la bataille de Morat, d'Albert Richard, qu'interprète avec tant de puissance et de talent, M. Bécherat, joaillier genevois, établi à Chambéry. La proposition de M. Vautier ne fut pas discutée et ne pouvait même faire l'objet d'une discussion dans cette séance consacrée au cortège historique. Mais cette déclamation, si on donnait suite à l'idée émise, où pourrait-elle avoir lieu ? Impossible qu'une déclamation pareille se fasse en plein air, devant une foule immense et qui sera composée d'autant de Suisses allemands que de Suisses français. M. Bécherat, auquel M. Daguet en avait écrit comme ami, se montre très disposé à participer à la fête de Morat, mais en témoignant le désir qu'un local fermé lui soit assigné pour la déclamation du poème de la bataille, et que les instituteurs surtout soient admis à l'entendre. L'idée de M. Bécherat suggéra alors à M. Daguet celle de prier l'interprète du poème Richard de se faire entendre au congrès des instituteurs à Fribourg plutôt qu'à Morat ; car au milieu du tumulte de la fête, des apprêts et de l'exécution du cortège historique, la déclamation de M. Bécherat risquerait fort de passer inaperçue. A Fribourg, au contraire, elle a toutes les chances d'abord d'être entendue, en second lieu de captiver l'attention et d'exciter l'enthousiasme de ses auditeurs. M. Daguet ayant communiqué son opinion à ce sujet à M. Bécherat, ce dernier lui a répondu par une missive qui n'était pas destinée à la publicité, mais dont nous croyons cependant pouvoir et devoir extraire quelques passages pour faire comprendre les sentiments qui animent notre honorable compatriote de Chambéry dans le concours désintéressé et tout d'enthousiasme qu'il serait disposé à prêter à la fête commémorative de l'un des faits les plus glorieux de notre histoire.

« Vous saurez d'abord que j'ai été très flatté et très sensible à la mention » qui a été faite à Berne, de ce poème et de l'effet qu'il produit. Je comprends comme vous, comme le comité, qu'il n'est pas facile de trouver un

» local pour le produire. Pour pouvoir rendre cette belle œuvre, il faut un
» local fermé, soit une immense salle, un casino, un théâtre, voire même
» une église.

» Ce poème est long, malgré même les coupures que j'ai faites des détails
» préliminaires sur les hommes qui composaient surtout l'armée du duc de
» Bourgogne. A la lecture, il faut cinquante cinq minutes pour le lire, sans
» arrêt ; déclamé et avec quelques repos, cela durera une heure et quart ou
» une heure et demie. Comme vous le savez aussi, il exige beaucoup d'éner-
» gie, de sorte qu'il faut, tout en rendant avec éclat les passages où l'action
» est vive, ménager sa voix et ses moyens pour arriver à la fin sans faiblir.
» C'est pour cela que tout local qui ne serait pas fermé est impossible.

» Quant à moi, cher monsieur, je n'y mets aucun amour-propre. C'est à
» Albert Richard que je dois le goût que j'ai pour la déclamation ; c'est en
» sondant sa poésie rude et patriotique que j'ai appris à sentir et à compren-
» dre. Je lui dois donc beaucoup, et je croirais mentir à mon cœur si je
» n'essayais pas de faire connaître cette œuvre. J'en serais d'autant plus con-
» tent, que je sais que, si je ne le fais pas, nul ne le fera. J'ai vu pendant
» mes exercices à Genève, dans le temps, nos jeunes élèves rechigner devant
» ces poésies : bien peu arrivaient à les analyser et peu réussissaient à les
» rendre d'une manière un peu satisfaisante. Voilà un poème édité depuis
» bien des années... 1862, et combien peu le connaissent ou l'ont lu ! Quand
» je le récitai à Genève pour la première fois, aux Vieux Grenadiers, il
» semblait que c'était une nouveauté que je leur apportais de la Savoie.

» Lorsque je me résolus à l'apprendre, je ne savais pas que trois ans plus
» tard la Suisse célébrerait le 4^{me} centenaire de cette bataille mémorable.

» Que de beaux discours, que d'hymnes, de cantates, de choses émouvantes
» vont se dire dans cette solennité!... Hé bien, je vous le dis, avec convic-
» tion, je suis convaincu que le Morat d'Albert Richard restera gravé dans
» l'âme de tous ceux qui pourront l'entendre. Mais en voilà assez là-dessus.
» J'ai tellement compris la presque impossibilité de pouvoir le dire dans
» cette fête, que je vous disais dans ma précédente que je le déclamerais sur-
» tout pour les instituteurs, pensant qu'il serait plus facile de les réunir.
» Quant à sacrifier l'effet que doit produire ce poème en le déclamant dans
» de trop mauvaises conditions d'acoustique, je ne le ferai pas. Laissons plu-
» tôt notre vieux barde, inconnu, que de maltraiter sa plus belle œuvre.

» Vous me dites que je devrais attendre la fête des instituteurs, qui aura
» lieu en août à Fribourg.... ma foi, cher ami, passé la fête, bonjour le
» saint. Vous verrez encore pendant l'organisation de cette belle fête, s'il y
» a moyen de trouver un local et mon modeste public choisi. Je me tien-
» drai à votre disposition. Si cela arrive, nous nous verrons et nous serre-
» rons la main. Je ne veux emporter de cette fête, si j'y vais, que des sou-
» venirs de cœur. Je compte bien pourtant que, si vous m'engagiez à y aller,
» vous vous arrangeriez de façon à ce que j'aie un gîte sans avoir à m'en
» occuper ; mais je prétends le payer et ne pas être aux frais des comités.
» S'il y a des cartes pour les entrées, des places pendant les défilés, vous me

» ferez traiter comme ceux qui prennent part à la fête. Voilà tout, respecta-
» ble ami. Je sais que vous avez aussi envie d'entendre dire les vers de gra-
» nit de mon cher maître, que moi j'ai envie de voir le centenaire de cette
» bataille dont j'ai prononcé le nom si souvent. Toutefois, n'y mettez pas
» plus d'importance que cela, et ne promettez pas plus de beurre que de
» pain à des gens qui auront à satiété le spectacle et l'audition de choses
» sublimes. »

Nous demandons pardon à M. Bécherat de l'indiscrétion que nous com-
mettons peut-être en donnant la publicité aux lignes qu'il ne destinait qu'à
l'ami. Mais nous avons jugé opportun de le faire pour plusieurs motifs, dont
le principal est que nous tenons à ce qu'on ne s'abuse pas un instant sur le
caractère du concours que M. Bécherat prêterait à la fête de Morat, si l'on
trouve toutefois que la pensée de l'interprète de Richard ait quelque chance
de réalisation dans cette solennité émouvante pour les cœurs suisses et dont
la déclamation des vers grandioses du barde national ne serait certes pas le
moindre ornement, en rappelant les productions des jeux olympiques chez
les Grecs.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

ATLAS HISTORIQUE DE LA SUISSE, de M. Gerster.

L'enseignement de l'histoire nationale ne peut se faire profitablement
que l'atlas à la main. Mais l'atlas ordinaire ne faciliterait pas beaucoup
l'étude de nos annales. C'est un atlas historique qu'il faut à nos élèves.
C'est donc avec plaisir que nous apprenons qu'il va paraître à la librairie
J. Sandoz, à Neuchâtel, un *atlas historique* de la Suisse, destiné à l'étude
et à l'enseignement de notre histoire nationale.

Cet Atlas, dont nous avons vu les épreuves, nous paraît appelé à rendre
les plus grands services dans nos écoles. Il se compose de 15 ou 16 petites
cartes, réparties sur 4 feuilles in-4°. Ces cartes, coloriées avec le plus grand
soin, et aussi exactes qu'on peut l'exiger pour des dimensions aussi rédui-
tes, embrassent l'histoire de la Suisse depuis son origine à nos jours.

Le prix de l'atlas sera, croyons-nous, très-modique, et nous espérons
même qu'il sera accordé un prix de faveur aux abonnés de l'*Educateur*.

TABLEAU COMPARATIF DU SYSTÈME MÉTRIQUE ET DU SYSTÈME DES POIDS ET ME-
SURES SUISSES. — Sandoz et Fischbacher. Paris et Neuchâtel, 1876.

C'est là un objet d'étude de la plus haute importance actuellement, et
nous estimons que chaque classe devrait être pourvue d'un tableau mural
auquel le maître pourrait adresser ses élèves.

TABLEAU DÉMONSTRATIF DE LA THÉORIE DES FRACTIONS. — Même éditeur.

Ce tableau est fort ingénieusement combiné et tout à fait en harmonie avec les exigences de la pédagogie moderne, qui réclame l'enseignement par l'intuition.

Rien n'est plus difficile d'expliquer aux enfants que la théorie des fractions et le langage forcément abstrait d'un manuel est au-dessus de leur portée. La démonstration sans figures est chose impossible. Grâce au tableau que nous recommandons, elle devient, au contraire, d'une simplicité et d'une lucidité qui la met à la portée de toutes les intelligences.

Nous ajouterons que ces deux tableaux sont dus à l'un de nos instituteurs les plus distingués, à l'un des anciens collaborateurs de notre journal, à M. Maillard, dont le nom est depuis longtemps connu de tous nos lecteurs.

Leur bas prix, 80 cent et fr. 1 les rend accessibles à tous et ils se trouvent dans toutes les librairies.

HISTOIRE DE LA GRÈCE ANCIENNE, en deux parties ; histoire grecque abrégée, ou exposé chronologique de l'histoire ancienne, 327 pages ; et RÉCITS D'HISTOIRE GRECQUE, par Dauban. 407 pages. — Delagrave, Rue des Ecoles, 187.

Le nom de M. Dauban, auteur d'excellents ouvrages d'histoire, entre autres d'une histoire contemporaine, pleine de faits instructifs et d'idées lumineuses, serait déjà une recommandation et une garantie suffisantes pour un ami des études sérieuses. Mais nous avons voulu nous édifier par nos propres yeux et nous avons parcouru le nouvel ouvrage sorti de la plume de ce remarquable travailleur, et l'examen rapide, mais cependant assez attentif que nous avons fait de l'histoire de la Grèce ancienne, nous a convaincu qu'ici encore nous avons à faire à un livre consciencieusement étudié aux sources et rédigé avec talent et une grande clarté d'exposition. Peut-être cependant trouvera-t-on cet ouvrage un peu long, surtout si l'on réfléchit que ces 733 pages sont consacrées à l'étude d'une seule des trois parties du monde ancien. Mais les récits d'histoire dont se compose la seconde partie du livre ne sont que le complément de la première, que ces tableaux empruntés intégralement aux poètes, aux historiens et aux poètes de l'antiquité sont destinés à éclaircir et à *illustrer* en quelque sorte pour les graver dans l'esprit de la jeunesse. Nous croyons cependant que le beau et curieux livre de M. Dauban gagnerait au retranchement des détails les moins saillants, les moins caractéristiques.

Plusieurs cartes géographiques représentant la Grèce à l'époque médique, l'empire gréco-macédonien, à la mort d'Alexandre, les colonies grecques d'Asie et d'Italie facilitent la connaissance de l'histoire hellénique. Dans les récits, les cartes sont remplacées par des vignettes sur bois qui offrent l'image des monuments, des médailles, des divinités et de quelques-uns de ces grands hommes qui ont tant contribué à la puissance et à la gloire des Grecs et des Athéniens en particulier.

A. D.

CONTES DU GRAND PÈRE DE L'HISTOIRE D'ÉCOSSE RACONTÉE A MON PETIT FILS, par Walter Scott. Extraits choisis avec notes en français, par Biard. — Paris, Delagrave, 228.

Les contes du grand Père, de Walter Scott, ont paru en 1828 et 29. M. Biard, professeur d'anglais au Lycée de Bordeaux, en a détaché 34 morceaux, les plus intéressants et les plus dramatiques, destinés à fournir à ses élèves un texte propre à la lecture, à l'analyse et à la traduction. Il y a double profit à l'étude de ces morceaux ; car, tout en familiarisant l'élève avec la connaissance d'une des plus belles langues de l'Europe, on finit sans effort aux beaux traits de la vie d'un des peuples dont on aurait tort de mesurer l'importance à l'étendue de sa surface et au nombre de ses habitants. Certes, ce n'est pas une petite nation que celle qui a donné le jour à Wallace Robert Bruce, aux Stuarts, aux Douglas, dont les hauts faits éclatent dans ces pages empruntées au grand romancier et historien des contrées situées au-delà de la Tweed.

WILLIAM.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE COMPARÉ AU SYSTÈME DES POIDS ET MESURES SUISSE, par Arsène Blanc. — Fribourg, Ant. Hensler et C^{ie}. 1876. 32 pages.

Le premier de ces petits livres offre un certain nombre d'explications relatives au système métrique et se compose essentiellement de questions ou de problèmes qui ont trait à la matière.

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE SUR LE COURS DE LANGUE DU PÈRE GIRARD. 1^{re} partie, leçon 1 à 42, par Arsène Blanc., 3^{me} édition. 95 pages. — Fribourg, Hensler.

Cet opuscule plus étendu que le premier est fait évidemment pour servir de guide dans les leçons de langue données par l'auteur aux élèves de sa classe d'après le système du plus illustre des éducateurs fribourgeois.

UNE QUESTION SOCIALE. L'Etat de la moralité publique, par F. Borel et D. S. — Neuchâtel, bureau du Bulletin continental, 1876. 86 pages.

La brochure que voici a pour but de dénoncer à l'indignation publique certains lieux de corruption que l'antiquité a flétris du nom de *lupanars* et que la loi patronne ou ignore dans plusieurs pays ou qu'on tolère dans d'autres malgré la loi ! L'écrit de M. Borel trace un tableau saisissant des funestes conséquences pour la moralité de l'existence de ces repaires du vice. Il signale les deux grands crimes sociaux de la traite et de la séquestration, commis journellement au mépris des droits et des devoirs les plus sacrés de l'humanité et de la civilisation. Mais on ne peut analyser l'écrit de B. Borel, ni celui de M. D., qui le suit ; il faut les lire et on ne les lira pas sans émotion ni sans en emporter la conviction qu'il y a un impérieux devoir pour la Société d'empêcher la perpétration de crimes pareils.

On se procure cette brochure au *Bureau du Bulletin continental*, à Neuchâtel, au prix de 80 centimes l'exemplaire, ou de 50 centimes par commande de 6 au moins.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

SUISSE. — Quelques journaux scolaires et politiques ont publié dernièrement un tableau des résultats des examens des recrues des divers cantons et en ont tiré des conséquences considérables pour l'appréciation de la situation intellectuelle et de l'éducation populaire dans les cantons. Mais il en est, hélas, des statistiques scolaires comme des autres. En ce qui concerne certains cantons, ces résultats ont réellement de la valeur parce que les examens des recrues ont été faits par des personnes neutres et de la façon la plus impartiale. Il nous revient qu'il est des contrées où les Rapports ont été faits sous l'influence de personnes intéressées à voir et à peindre en beau la situation du pays auquel elles appartiennent. Il est à désirer en premier lieu que le jour se fasse sur la manière dont ces résultats ont été obtenus, afin qu'on sache à quoi s'en tenir sur la valeur des résultats indiqués dans le tableau qui vient d'être publié ; en second lieu, nous exprimons le vœu qu'à l'avenir le choix des commissaires ou experts par l'autorité fédérale soit tel qu'il exclue la possibilité des influences locales auxquelles on a fait allusion ci-dessus et qui ont pour effet de dénaturer et de fausser complètement l'appréciation de l'état réel de l'instruction publique.

NEUCHÂTEL. — Hier, 3 avril, est décédé dans sa maison de la rue du Château, M. Frédéric de Rougemont, l'un des hommes les plus distingués de ce canton et connu au loin par ses savants et nombreux ouvrages sur la géographie, l'histoire, la politique, les antiquités, la philosophie de l'histoire et la religion, la grande affaire des vies. C'était un homme d'une activité d'esprit extraordinaire, d'une immense érudition, d'un rare courage dans l'expression de ses principes religieux et politiques. Quoique très-prononcé dans ses opinions, M. de Rougemont était plus tolérant dans la discussion que nombre de ses adversaires et acceptait la contradiction jusque dans son salon et dans les soirées du vendredi, où pendant quelques années il réunissait une partie des hommes de science et de littérature du chef-lieu. Promoteur de l'éducation publique et ami des instituteurs, auxquels il a donné des marques réitérées de sa bienveillance, M. de Rougemont laisse de grands regrets au corps enseignant, à celui de sa ville natale surtout.

PARTIE PRATIQUE.

Petit cours élémentaire pour l'enseignement du calcul.

Suite de l'exercice III.

Si le mètre d'étoffe se vend fr. 14 » 40, que valent $\frac{1}{2}$ mètre? $\frac{1}{3}$ m? $\frac{1}{4}$ m?
 $\frac{1}{5}$ m? $\frac{1}{6}$ m? $\frac{1}{8}$ m? $\frac{1}{12}$ m?

L'heure valant 60 minutes, combien y a-t-il de minutes dans $\frac{1}{2}$ h?
 $\frac{1}{4}$ h? $\frac{1}{3}$ h? $\frac{1}{5}$ h? $\frac{1}{6}$ h? $\frac{1}{12}$ h? $\frac{1}{15}$ h?

L'heure valant 3,600 secondes, combien y a-t-il de secondes dans
 $\frac{1}{9}$ h? $\frac{1}{12}$ h? $\frac{1}{10}$ h? $\frac{1}{15}$ h? $\frac{1}{20}$ h? $\frac{1}{24}$ h? $\frac{1}{50}$ h?

NOTA. Tenir rigoureusement à ce que, dans ces exercices élémentaires, l'élève fasse les divisions de tête, en ne l'autorisant à écrire que les quotients partiels. D'un autre côté, il faut avoir soin de choisir pour l'unité un nombre divisible par tous les dénominateurs donnés, et de choisir des dénominateurs pas trop élevés et qui soient réellement à la portée des élèves.

IV^e Exercice.

Si $\frac{1}{4}$ aune vaut fr. 1 » 50, que vaut l'aune?

» $\frac{1}{3}$	»	» 1 » 50	»	»
» $\frac{1}{5}$	»	» 2 » 15	»	»
» $\frac{1}{6}$	»	» 4 » 10	»	»
» $\frac{1}{7}$	»	» 1 » 70	»	»
» $\frac{1}{10}$	»	» 2 » 20	»	»
» $\frac{1}{20}$	»	» 2 » 60	»	»
» $\frac{1}{100}$	»	» 0 » 20	»	»
» $\frac{1}{9}$	»	» 1 » 80	»	»
» $\frac{1}{3}$	»	» 0 » 80	»	$\frac{1}{2}$ aune?

V^e Exercice.

Chercher (sans poser de division) le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{5}$, le $\frac{1}{6}$, le $\frac{1}{7}$, le $\frac{1}{8}$,
 le $\frac{1}{9}$, le $\frac{1}{10}$ des nombres suivants :

	840	1960	16284
le $\frac{1}{3} =$	280	653 Reste 1	5428
le $\frac{1}{4} =$	210	490	4071
le $\frac{1}{5} =$	168	392	3256 Reste 4.
le $\frac{1}{6} =$	140	326 Reste 4	2714
le $\frac{1}{7} =$	120	280	2326 Reste 2.
le $\frac{1}{8} =$	105	245	2035 Reste 4.
le $\frac{1}{9} =$	93 Reste 3	217 Reste 7	1809 Reste 3.
le $\frac{1}{10} =$	84	196	1628 Reste 4.

Il sera bon de répéter des exercices analogues pour que les élèves acquièrent de la rapidité et de la précision dans le calcul.

VI^e Exercice.

Combien peut-on faire de cols avec 3 aunes de toilesi l'on emploie un $\frac{1}{4}$ aune par col?

Combien peut-on remplir de chopines avec 5 pots de vin, la chopine valant $\frac{1}{4}$ de pot?

Combien peut-on faire de cornets de $\frac{1}{5}$ $\bar{\epsilon}$ chacun, avec 18 $\bar{\epsilon}$?

Un confiseur emploie $\frac{1}{8}$ $\bar{\epsilon}$ de sucre pour une bouteille de sirop. Combien pourra-t-il sucrer de bouteilles avec 12 $\bar{\epsilon}$ de sucre?

Un ménage consomme tous les jours $\frac{1}{16}$ $\bar{\epsilon}$ de café. Combien de jours durera une provision de 15 $\bar{\epsilon}$?

S'il faut $\frac{1}{24}$ $\bar{\epsilon}$ de poudre pour un coup de fusil, combien de coups pourra-t-on tirer avec 5 $\bar{\epsilon}$ de poudre?

LEÇON IV.

Il arrive souvent qu'on a à parler, non pas d'une, mais de plusieurs de ces parties d'unités que nous avons appelées tiers, quarts, cinquièmes, etc. Si je veux exprimer deux fois un tiers, je dirai et j'écrirai $\frac{2}{3}$ ou $\frac{2}{3}$. Au lieu de dire cinq fois un huitième, je dirai et j'écrirai $\frac{5}{8}$ ou $\frac{5}{8}$, etc.

Les nombres qui expriment combien on considère de parties d'unité sont appelés les *numérateurs* des fractions.

Ainsi, pour écrire une fraction, on se sert de deux nombres, le *numérateur* et le *dénominateur* séparés par un trait oblique ou horizontal.

VII^e Exercice.

Voilà 156 pommes. Prenez-en les $\frac{3}{4}$. Le $\frac{1}{4} = 39$. Les $\frac{3}{4}$ seront $3 \times 39 = 117$ pommes.

Combien $\frac{7}{12}$ heures font-ils de minutes? L'heure vaut 60 minutes.

$\frac{1}{12} = 5$ m. Donc $\frac{7}{12} = 7 \times 5 = 35$ minutes.

Combien $\frac{16}{24}$ de semaines font-ils d'heures? La semaine a $7 \times 24 = 168$ heures.

$\frac{1}{24} = 8$ h. Donc $\frac{16}{24}$ font $16 \times 8 = 128$ heures.

J'avais fr. 121[»]50; j'ai perdu les $\frac{2}{9}$ de cette somme. Combien me reste-t-il?

Il me reste les $\frac{7}{9}$ de 121[»]50; or le $\frac{1}{9} = 13$ [»]50. Les $\frac{7}{9}$ font donc 7×13 [»]50 soit fr. 94[»]50.

J'avais fr. 40[»]60. J'ai employé d'abord le $\frac{1}{4}$ de mon argent, puis les $\frac{2}{5}$ de ce qu'il m'était resté. Combien ai-je encore?

J'avais	fr. 40 [»] 60
le $\frac{1}{4} =$	10 [»] 15
1 ^{er} reste les $\frac{3}{4} =$	30 [»] 45
le $\frac{1}{5} =$	6 [»] 09
2 ^e reste soit les $\frac{2}{5} =$	18 [»] 27

RENAUD.

(A suivre.)

VARIÉTÉS.

Anecdote scolaire.

HONNEUR A NOTRE MAÎTRE. — Le maître de musique des enfants du prince impérial à Berlin, M. Barth, retournait du nouveau palais à la ville. Il est rencontré par le prince impérial qui revenait en voiture de la ville au palais. Ce dernier prie M. Barth de monter dans sa voiture et ordonne au cocher de le conduire en ville. M. Barth refuse. Le prince insiste : « Vous êtes plus loin de chez vous que moi. Prenez donc place et mettez-vous à votre aise. » C'est ainsi qu'un homme de bien et de sens, même quand il est prince impérial, honore les professeurs de ses enfants.

Avis concernant la Rédaction.

Tous les journaux qui font l'échange avec l'*Educateur* (de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, etc.), doivent être adressés, non pas à Fribourg ou à Genève, mais à M. le professeur A. DAGUET, à Neuchâtel.

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.